



Alter'éco 30  
association loi 1901  
SIRET 51037357400019  
Chemin des canaux  
30600 Vauvert

## CHARTRE : ETUDE PREALABLE et ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

mots clefs : autonomie, sens, plaisir, harmonie, efficacité, construction  
enrichissement, humain, entraide, solidarité, alimentation, énergie, eau.

Actuellement, de nombreuses personnes veulent s'organiser autour des dynamiques de l'autonomie. Seules ou en groupe, elles souhaitent s'impliquer sur un lieu déjà existant ou créer leur projet de toute pièce.

Par l'expérience que nous avons des dynamiques de l'autonomie, nous souhaitons aider ces initiatives dans leur cheminement.

Nous proposons deux outils : l' « étude préalable » et « l'accompagnement de projet ».

### Etude préalable

La difficulté première lorsque l'on veut développer un projet sur un lieu est que l' « on ne sait pas par où commencer ». Plein d'idées se bousculent mais on ne sait pas vraiment comment s'y prendre et par quelles étapes passer pour les réaliser.

On peut aussi avoir des dissensions dans le groupe à cause de visions différentes du projet.

On a souvent besoin de dégager une vue globale des potentiels du lieu, mais aussi des envies et des rêves de chacun(e). Cette étape est fondamentale pour renforcer la dynamique collective et poser des choix qui s'inscrivent dans une vision à court, moyen et long terme.

L'étude préalable est là pour vous aider à réaliser ce travail.

Il se réalise en trois étapes :

- recueil d'informations sur l'environnement, le lieu, le projet et les acteurs grâce au document « Etude préalable » que nous vous fournirons. Ce document permet de mettre en avant toutes les potentialités du lieu et sera une aide utile tout au long de la réalisation du projet.
- analyse par Alter'éco puis envoi d'un questionnaire complémentaire qui vise à préciser certains éléments importants.
- réponses du porteur de projet et enfin retour du diagnostic qui propose : un ordre de priorité dans les actions, des méthodes et techniques possibles pour la mise en oeuvre et des pistes de réflexions pour préciser et faire avancer certaines facettes du projet.

De nombreux groupes se créent, nous souhaitons que cette étude préalable soit accessible au plus grand nombre, la capacité financière ne doit pas être un critère de sélection qui vous empêche d'en bénéficier.

De notre côté nous avons besoin, pour développer notre activité au-delà du simple bénévolat, d'un certain niveau de rétribution. Nous optons donc pour un tarif conseillé qui correspond pour nous à un niveau d'équilibre. Il vous aide au regard de vos capacités financières à choisir une contribution consciente. Lorsque votre contribution dépasse le tarif conseillé, elle permet aux porteurs de projets qui ont peu de moyens de bénéficier du même accompagnement que vous et cela à une valeur qui n'a pas de prix. Lorsque elle est inférieure au tarif conseillé, nous vous indiquons nos capacités à y répondre et disons avec vous des possibilités envisageables.

Pour l'étude préalable, la tarif conseillé est de 120 euros.

## L'accompagnement de projet

Il peut concerner un objectif précis ou au contraire un projet plus large, touchant à plusieurs domaines de compétences. Il peut aussi concerner une réalisation à court, moyen ou long terme.

Pour bénéficier d'un accompagnement, la réalisation d'une étude préalable est conseillée mais pas obligatoire. Ce sera à vous de juger.

Par contre Alter'éco 30 est en droit de refuser un accompagnement si elle juge qu'une étude préalable est indispensable à la bonne réussite du projet ou que celui-ci en l'état non viable.

L'accompagnement à lieu en trois temps :

- Le porteur de projet nous présente la ou les problématiques en question en le (les) restituant dans le contexte général
- Alter'éco estime ses capacités à répondre aux problèmes et vous propose des solutions possibles.
- Si l'une des pistes est choisie (ou plusieurs), nous vous proposons alors un plan d'action établi étape par étape avec un estimatif financier de notre travail . Ce plan précisera ce qui sera assuré par Alter'éco 30 et ce qui sera porté par le porteur de projet. Si ce plan est validé, l'accompagnement peut commencer.
- L'accompagnement peut être très ponctuel et rapide et concerner par exemple uniquement du conseil technique (exemple : plans pour l'auto-écoconstruction d'un poulailler en paille porteuse). Il peut aussi être plus large et toucher plusieurs domaines de compétences (étude de rentabilité d'un élevage de poules pondeuses + plans d'un poulailler en paille porteuse + liste des matériaux nécessaires + les phases de la construction, etc). Il se réalise selon les étapes définies, le travail que nous réalisons vous est communiqué préférentiellement par internet, tous les moyens de communication à notre disposition seront utilisés.
- L'accompagnement terminé, nous cumulons notre temps de travail. Si notre implication à été plus importante que ce qui avait été estimé, nous nous engageons à ne pas majorer la facture au-delà de 15% de l'estimatif initial. Si le temps passé est inférieure à la prévision, le montant facturé correspondra à ce temps et sera donc inférieur à la prévision. Le tarif facturé s'élève à 23 euros/heure.

## Procédure

Toute demande d'Etude préalable et/ou d'accompagnement sera communiquée par mail :

altereco30@gmail.com

ou courrier :

Alter'éco 30  
Lieu dit « Le moulin des prêtres »  
Chemin des canaux  
30600 Vauvert